



Rouen, vendredi 01er décembre 2017

Conférence de la Baie du Mont Saint-Michel Invitation - Conférence de presse

La Conférence de la Baie a été installée le 22 décembre 2016 sous la co-présidence de la préfète de la région Normandie, préfète coordonnatrice du bien inscrit au patrimoine mondial, et des vice-présidentes des Régions Normandie et Bretagne chargées du tourisme. En réunissant les acteurs socio-professionnels et la société civile autour de l'État et des collectivités, la Conférence offre désormais un cadre de réflexion partenariale sur un territoire compris entre Granville et Cancale/Saint-Malo.

Un an après son installation, les partenaires se retrouvent afin de présenter le travail réalisé et les synergies créées autour de démarches structurantes pour la baie du Mont-Saint-Michel : le contrat de destination « Le Mont-Saint-Michel et sa baie », Natura 2000, le projet de labellisation « pays d'art et d'histoire », le projet de plan de paysage.

La Conférence permet également d'associer le territoire aux grandes étapes d'élaboration du plan de gestion du bien inscrit au patrimoine mondial, élaboré conjointement par l'État et l'Inter-SCoT « Baie du Mont-Saint-Michel ». L'Inter-SCoT est porteur d'une démarche de mobilisation du territoire pour partager et définir les modalités d'écriture de ce plan de gestion. En concertation avec les collectivités, l'État a engagé un travail préalable de délimitation d'une nouvelle zone, dite « zone tampon » sur laquelle s'appliqueront, à terme, les orientations du plan de gestion.

A l'invitation de

Fabienne Buccio, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime,
Hervé Morin, président de la Région Normandie,
Loïg Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne,
Marc Lefèvre, président du conseil départemental de la Manche,
Jean-Luc Chenut, président du conseil départemental de l'Ille-et-Vilaine,
une **conférence de presse (*)** se tiendra
lundi 4 décembre 2017 à 18h30
en salle Victor Hugo, située Place Carnot - Avranches

Le Mont-Saint-Michel et sa baie sont inscrits au patrimoine mondial de l'humanité depuis 1979. Pour organiser la gouvernance de ce territoire emblématique, l'État, les Régions Normandie et Bretagne, les Départements de la Manche et d'Ille-et-Vilaine, en lien avec les Pays portant la démarche d'Inter-SCoT «Baie du Mont-Saint-Michel» ont décidé de créer un lieu d'échange et de concertation dénommé "Conférence de la Baie".

Préfecture de région
Gaëlle Reverdy-
06 86 59 40 49
gaelle.reverdy@seine-maritime.gouv.fr

Région Normandie
Emmanuelle Tirilly –
02 31 06 98 85
emmanuelle.tirilly@normandie.fr
Laure Wattinne - 02 31 06 78 96
laure.wattinne@normandie.fr

Département de la Manche
Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03
nicolas.bourdet@manche.fr
Héloïse Caillard
02 33 05 99 43
heloise.caillard@manche.fr

Région Bretagne
Région Bretagne
Odile Bruley –
tel : 02 99 27 13 54
presse@bretagne.bzh

Département d'Ille-et-Vilaine
Lucas Auffret
02 99 02 35 95
Lucas.auffret@ille-et-vilaine.fr

() Merci de signaler impérativement votre présence au service communication - préfecture de la Manche : 02 33 75 46 41*

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr, Twitter : @prefet76 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr